

---

## Révision du procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration

---

Cote du document: EB 2023/139/R.30

Point de l'ordre du jour: 9

Date: 8 septembre 2023

Distribution: Publique

Original: Anglais

**POUR: APPROBATION**

**Mesure à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à approuver les modifications qu'il est proposé d'apporter au projet de procès-verbal de la cent trente-huitième session telles qu'elles figurent dans le présent document et à adopter le procès-verbal révisé.

---

---

**Questions techniques:**

**Claudia ten Have**

Secrétaire du FIDA

Bureau de la Secrétaire

courriel: [c.tenhave@ifad.org](mailto:c.tenhave@ifad.org)

**Deirdre Mc Grenra**

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les membres

courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

---

## Révision du procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration

1. La représentante de la République fédérative du Brésil a demandé la modification du paragraphe 6 du projet de procès-verbal de la cent trente-huitième session du Conseil d'administration, portant sur le point 3 de l'ordre du jour (Débat stratégique avec le Président du FIDA – Lutter contre la fragilité en agissant sur les moyens d'existence ruraux: réflexions sur le rôle du FIDA aujourd'hui et demain). Le paragraphe, tel que modifié après consultation avec la direction, se lit comme suit. Par souci de clarté, le texte ajouté est souligné.
  - « 6. Se référant aux deux questions soulevées dans le document sur le débat stratégique, certains représentants ont fait remarquer que la fragilité, concept complexe, était indissociable de son contexte et qu'elle était donc rétive à toute définition multilatéralement convenue. La pauvreté rurale, la faim et la fragilité étaient étroitement enchevêtrées et les facteurs de fragilité dans les zones rurales étaient multidimensionnels et évoluaient sans cesse. Aussi, certaines Membres ont estimé que les interventions du FIDA dans les contextes fragiles et vulnérables devraient reposer sur des évaluations systématiques de la fragilité et de la vulnérabilité, une conception simplifiée des projets, une gestion adaptative et une exécution souple, notamment la mise en œuvre d'activités par des tiers. »